

Bierne, le 29 Novembre 2019

Courrier adressé à Mr Vercruysse à qui je demande sa lecture lors du prochain conseil et que je remercie.

Réponse au conseil municipal du 15/10/2019 et votre droit de réponse du Petit Biernois

Bonjour à tous,

Monsieur le maire, ce courrier dans lequel vous m'attaquez personnellement et essayez de dénigrer mes démarches est vraiment dommage. Je n'ai pas de rancœur d'avoir eu vos courriers du 24 janvier et 6 novembre 2018 qui nous ont permis de corriger les mauvais comportements évoqués, soyez en rassuré. C'est effectivement ce que nous attendons des différentes institutions : un retour.

Et là dire cela c'est effectivement « la zizanie et une attaque sournoise, preuve de faiblesse ». Vous essayez de détourner le problème.

Vous mélangez beaucoup de choses. Je n'ai pas dénigré le travail de tous les enseignants et du personnel scolaire mais bien un problème avec un professeur, le directeur et surtout le silence d'un système.

Concernant la garderie périscolaire (service qui est un vrai atout pour la commune et les parents, je vous l'ai déjà dit à plusieurs reprises) qui est de votre compétence, il semble que vous ne jugiez pas utile, quand des parents viennent vous voir pour un incident que je qualifierais de « grave » (mon enfant de 6 ans retrouvé seul devant notre domicile alors qu'il devait se trouver en garderie) de faire un retour en expliquant les raisons du dysfonctionnement et de les rassurer.

Ma compagne est alors vous rencontré en permanence et vous lui avez répondu que la pose d'une gâche électrique allait être faites.

Si l'incident s'est produit à la sortie de l'école, l'incident n'est pas de votre responsabilité et la solution apporté n'est donc pas la bonne.

Ce que nous aurions souhaités c'est savoir comment l'incident s'est produit et ainsi avoir la garantie qu'il ne se reproduirait plus.

Concernant la classe verte, il sera effectivement difficile de faire la lumière sur ce qui s'est vraiment passé. Je regrette que la parole des enfants n'ait pas été pris en compte car en les écoutant nous aurions pu avoir des éclaircissements. Je regrette également ne pas avoir eu de retour sur ce dossier. Comme je vous l'ai dit mon rôle n'est pas d'aller enquêter mais de vous alerter et ensuite de nous informer.

En revanche, quand vous expliquez qu'il n'y plus de problèmes de violence à l'école grâce en partie au départ de « certains instigateurs de cette violence » :

- Vous reconnaissez donc ces problèmes de violence...
- Vous vous trompez de cible en pointant du doigt les enfants car là c'est bien le silence et l'incapacité à résoudre le ou les problèmes par les différents acteurs ...

En ce qui nous concerne, les derniers problèmes de violences rencontrés au sein de l'école de Bierne date du mois de Juin 2019 : j'ai rencontré le directeur, sa réponse : « on ne peut rien faire... »

J'ai d'ailleurs évoqué tous ces points avec Mr Bléja qui m'a reçu en Mairie suite à ma demande. Mr Bléja m'a d'ailleurs dit qu'il n'était pas au courant de ces derniers évènements. Là, il y a peut-être à améliorer la communication avec les différents acteurs.

Je terminerai par vous dire que ce qui a déclenché cette alerte dans le journal c'est votre conseil municipal du 15 octobre 2019 auquel j'ai assisté et dans lequel vous avez dit qu'il

n'y avait pas de problème à l'école et que (malgré différents courriers que vous avez reçu de différents parents) vous n'aviez toujours pas contacté l'inspecteur académique. Cette intervention n'est d'ailleurs pas reprise dans votre compte rendu du conseil municipal, sans doute un oubli...

Je vous rassure ma seule motivation est que les enfants de l'école de Bierne évoluent dans un environnement favorable. Je n'ai d'ailleurs pas besoin d'aides pour effectuer mes démarches et ne souhaite personnellement pas de récupérations politiques.

Je n'ai aucune autre ambition que celle-là et « la campagne pré-électorale » n'est pas mon problème.

Benoît Bogaert.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Benoît Bogaert', written in a cursive style with a long horizontal stroke at the end.